

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (MÉMOIRE)

Par Profil supprimé Postée le 12/01/2011 16:01

bonjour;
je suis actuellement en troisième année de cesf. Dans le cadre de mes études je dois produire un mémoire. j'ai choisi le thème de la toxicomanie.
J'aimerais connaître le rôle de la CESF auprès de ce public.
J'aimerais connaître également les liens familiaux et sociaux des personnes toxicomanes et leur prise en charge dans le domaine social.
merci par avance.

Mise en ligne le 13/01/2011

Bonjour.

Considérant que toute problématique d'abus de substance ou de dépendance à un produit peut entraîner des conséquences néfastes sur le sujet lui-même et son environnement, le conseiller en économie sociale et familiale (CESF) semble avoir une place particulièrement importante dans le cadre d'une prise en charge trans-disciplinaire. Qu'il s'agisse d'insertion socio-professionnelle, d'accès et maintien au logement, de démarches de surendettement ou d'aide à la gestion du quotidien, l'accompagnement des personnes par un CESF fait partie intégrante de l'offre de soin en addictologie.

Notre objectif n'étant pas de vous répondre de manière exhaustive, nous vous invitons à prendre contact avec les deux centres ressources dont vous trouverez les coordonnées en bas de page. Avec l'aide des documentalistes vous pourrez y élaborer une liste de références bibliographiques concernant les différents sujets que vous souhaitez aborder.

Par ailleurs, il nous paraît également important que vous puissiez vous rapprocher d'un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) afin d'y expérimenter les différentes modalités de l'accompagnement proposé aux personnes dépendantes aux substances. En cliquant ici, vous aboutirez à la rubrique "s'orienter" de notre site. En renseignant alors le département, le domaine (addictologie), et le secteur (soin), vous obtiendrez la liste des centres les plus proches de chez vous.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE (EX ANPAA 10) - SERVICE DE PRÉVENTION ET DE FORMATION

2, place Casimir Périer
Immeuble Casimir Périer
10000 TROYES

Tél : 03 25 49 44 44

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 12h45 à 18h30, le vendredi jusqu'à 17h, hormis le 4^e mercredi de chaque mois (fermeture)

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 12h45 à 18h30, le vendredi jusqu'à 17h, hormis le 4^e mercredi de chaque mois (fermeture)

Voir la fiche détaillée

IREPS GRAND EST - SITE DE TROYES

15 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Tél : 03 25 41 30 30

Site web : <https://www.ireps-grandest.fr>

Centre de documentation : Sur rendez-vous.

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

COVID -19 : Contact de décembre 2022: Accueil sur rendez vous dans le respect des gestes de précaution

Voir la fiche détaillée